

Construire sa société et la faire vivre

DURÉE DE LA FORMATION

2 jours (14heures)

PRÉREQUIS

Sans prérequis

TARIF

Gratuite pour les contributeurs Vivea

476 euros pour les non contributeurs

NOMS, FONCTIONS DES INTERVENANTS

Isabelle VALARCHER , conseillère société ADASEA,
Caroline MARY, conseillère société ADASEA.

ACCÈS EN SITUATION DE HANDICAP

Merci de prendre contact avec le responsable de stage
afin d'envisager les aménagements possibles et person-
naliser votre accueil.

COORDONNÉES DU RESPONSABLE DE STAGE

Isabelle VALARCHER — 04 71 45 56 17

Renseignements, pré-inscription, programme, bulle-
tin d'inscription avec Conditions Générales de Ser-
vice envoyés sur simple demande auprès du res-
ponsable de stage



96%

de taux de satisfaction stagiaires global
en 2022.



**Formations financées,
tout ou en partie, par VIVEA**



ADASEA est certifiée
*Certification QUALICERT référentiel
« des engagements certifiés pour la
FORMATION des entrepreneurs du vivant »
REviv/03*

Les formations ouvrent droit à un crédit
d'impôt aux exploitants imposable au
bénéfice réel dans la limite de 40h de
formation par an (taux du smic *nb d'h).
L'exploitant (e) peut se faire remplacer
et bénéficier d'une aide au
remplacement

L'ADASEA du Cantal, organisme de formation agréé, associée
à la FDSEA et aux Jeunes Agriculteurs du Cantal, proposent
régulièrement des sessions de formations, concernant le do-
maine de l'emploi, le fonctionnement sociétair, l'installation,
la prise de responsabilité et autres sujets liés à l'actualité.



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- S'approprier les outils techniques et juridiques indispensables
au bon fonctionnement sociétair.
- Être capable de prendre des décisions dans la vie de la société,
en remettant les relations humaines au centre du projet.
- Percevoir ses principales conditions de réussite.
- Préparer les contrats entre les associés et avec la société.



DESRIPTIF / CONTENU DE LA FORMATION

Des besoins individuels de chacun aux objectifs de l'entre-
prise.

Les différents types de société et leurs particularités.

Notions de contrat, personne morale, formalisme.

Les statuts : leur contenu.

Le partage de l'outil de production à la constitution, à l'en-
trée, à la sortie.

Devenir des biens meubles et des biens immeubles

Les mouvements d'associés ; entrée, retrait d'un associé

Les conséquences. Les questions à se poser

Les différents choix à faire- Les incidences de chaque choix.



DATES ET LIEUX DE LA FORMATION

- **Les 18 et 21 juillet 2023 à Aurillac**

(version du 12/01/2023)